

ACCORD CADRE NATIONAL

Entre

La Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA)

Siège : 57 rue de Turbigo 75003 PARIS

Représentée par son Président,

Monsieur Dominique Hunault,

La Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP)

Siège : 9 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS

Représentée par son Président,

Monsieur Bruno Basset,

La Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS)

Siège : 14 ZA LE COLOMBIER 31460 CARAMAN

Représentée par son Président,

Monsieur Thierry Schifano,

:

La Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)

Siège : 15 rue Guynemer 93420 VILLEPINTE

Représentée par son Président,

Monsieur Jean-Claude Maksymuik,

Et

France Travail,

Siège : 1, Avenue du Docteur Gley, 75020 Paris

Représenté par son Directeur Général,

Monsieur Thibaut Guilluy,

PREAMBULE

Les tensions de recrutement sur le marché du travail affectent particulièrement encore aujourd'hui les entreprises du secteur du transport et de la logistique.

Le secteur du transport sanitaire (NAF 86.90A) comprend en 2022 4 888 entreprises et 64 526 salariés (chiffres OPCO Mobilités). 21 % des établissements ont moins de 10 salariés, 70% de 10 à 49 salariés et 9% 50 salariés et plus. Les effectifs du secteur sont en hausse (+1,3% en 2022, chiffres OPTL). Le secteur du transport sanitaire affiche le taux de féminisation le plus élevée de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport avec 38% en 2022 (rapport OPTL).

Le nombre d'embauches dans le secteur s'élève à 45 200 DPAE en 2022, en hausse de près de 6% en un an. Les offres d'emploi dans le secteur sont en forte progression : 9530 en 2022, en hausse de 26% sur un an, les métiers les plus recherchés étant ceux de « Conduite de véhicule sanitaire » (7480 offres).

Selon l'enquête Besoins de main d'œuvre 2023 de France Travail, ce sont 125 000 projets de recrutement qui sont prévus dans le secteur du transport et de la logistique, dont 58% sont jugés difficiles. Pour le seul secteur du transport sanitaire, 17 790 projets de recrutements ont été déclarés en 2023 sur le métier conducteur de véhicule léger, et 69,1% d'entre eux sont jugés difficiles.

Les acteurs du secteur, les partenaires sociaux et l'Etat se mobilisent pour réduire ces tensions de recrutement en agissant simultanément sur l'orientation des jeunes et adultes, la promotion et l'attractivité des métiers, la qualité de vie au travail et les conditions d'emploi.

Afin de répondre aux besoins de recrutement, les représentants professionnels du secteur – et notamment la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP - ont signé le 7 mars 2022 avec les ministres chargés de l'Emploi, de l'Education Nationale et des Transports une Charte de développement de l'emploi et des compétences dans la branche des Transports routiers et activités auxiliaires qui définit un ensemble d'engagements réciproques afin de répondre aux besoins de recrutement du secteur.

Par ailleurs, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion a lancé le 14 octobre 2022 une nouvelle phase du plan visant à réduire les tensions de recrutement, qui concerne tout particulièrement le secteur des transports et de la logistique. Ce plan prévoit notamment la mobilisation renforcée du réseau de France Travail et la mise en œuvre d'un plan « Viviers sectoriels » qui fait de la satisfaction des besoins de recrutement des entreprises du transport et de la logistique un objectif prioritaire de l'action de France Travail.

C'est dans ce cadre que France Travail et les quatre organisations professionnelles signataires de cette convention souhaitent travailler ensemble pour réduire les difficultés de recrutement des entreprises qui recrutent et favoriser la construction de parcours professionnels au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Le présent accord a pour objet de définir le socle d'un partenariat renforcé tout en prenant en compte la réalité applicable à l'ensemble des entreprises du secteur, leur implantation territoriale, leur taille, leurs activités et leurs modèles d'organisation.

LES PARTENAIRES

Chambre Syndicale Nationale des Services d'Ambulances (CNSA)

La Chambre Nationale des Services d'Ambulances – CNSA – est la première organisation professionnelle représentative des transports sanitaires. Fondée en 1937, elle représente plus de 1 000 structures adhérentes, présentes sur le territoire national (métropole et outre-mer).

La CNSA est l'interlocuteur privilégié du ministère chargé de la Santé, du ministère des Transports, du ministère de l'Intérieur et de nombreux partenaires institutionnels.

Elle a été ainsi une grande contributrice de la réforme de l'urgence pré-hospitalière en 2022. A l'initiative du diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA), la CNSA a pour mission de former les futurs ambulanciers en s'appuyant sur un organisme de référence. Ses services répertorient les expérimentations menées sur le terrain afin de nourrir la réflexion prospective de la profession.

Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP)

Née en 1988, la Fédération nationale des ambulanciers privés est l'une des principales organisations représentatives de la profession. Elle est parallèlement adhérente de la FNTR, la première organisation syndicale de la branche transport, logistique et activités auxiliaires.

La FNAP encourage, accompagne, soutien et porte les mesures de progrès pour notre discipline, mais toujours avec lucidité, responsabilité, pragmatisme et, avec le souci permanent de préserver le modèle du transport sanitaire dans l'intérêt des patients.

Son dynamisme et ses idées novatrices en ont fait un interlocuteur écouté et respecté des pouvoirs publics. Ces derniers mois, elle a fait bouger les lignes sur plusieurs sujets d'avenir pour notre discipline.

Qu'il s'agisse de favoriser la transition écologique et énergétique de l'outil de travail, de rénover le cadre conventionnel, de rénover le pilotage du secteur du transport sanitaire ou de faire du transport partagé un modèle d'avenir, la FNAP a été à la pointe des propositions.

Pour ce faire, elle s'est notamment appuyée sur une vaste étude économique qu'elle a commandée sur la profession et dont les pouvoirs publics se sont en partie inspirés. Le FNAP est une organisation professionnelle autonome sans aucune dépendance à aucun grand groupe.

Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)

La Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers est issue de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers non agréés. Née en 1986, elle est reconnue comme représentative sur le plan national depuis le 10 mai 1991 par le ministère de la Santé et la CNAMTS. Membre de l'OTRE, elle participe à toutes les négociations avec les ministères en charge de la Santé, du Travail, des Finances et la CNAMTS.

Elle est composée d'un Président et d'un comité directeur. Certains membres du comité directeur ont été élus dans les chambres des métiers. La FNAA a participé aux réunions de l'OPCA devenue OPCO concernant la formation des ambulanciers sur le plan national.

Sur le plan départemental et régional, la FNAA est présente aux différents comités afin de représenter les transporteurs sanitaires.

Les fondamentaux de la FNAA sont la solidarité, la cohérence, la réactivité.

La FNAA représente 300 adhérents - petites, moyennes et grandes entreprises - réparties sur tout le territoire français y compris les Régions et Collectivités d'Outre-Mer.

La FNAA a recensé que le métier le plus en tension dans ses entreprises adhérentes est celui d'ambulancier diplômé ou plus communément appelé ambulancier DEA (diplôme d'Etat d'Ambulancier).

De nombreuses entreprises adhérentes à la FNAA s'engagent régulièrement à promouvoir le métier d'ambulancier par différents biais (interventions dans les écoles d'ambulancier, création de stands dans les forums dédiés à l'emploi, sur les réseaux sociaux, etc.).

Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS)

Avec plus de 698 entreprises adhérentes (au 11 février 2021) et 160 représentants sur le territoire national, la Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS) est l'organisme professionnel de transport sanitaire le plus représentatif.

Membre de l'OTRE, et présente sur plus de 80% du territoire (DOM-TOM compris), elle porte auprès des instances publiques et autres acteurs de la santé les intérêts de plus de 12 645 salariés.

Depuis plus de 30 ans, la FNMS œuvre à moderniser la profession ambulancière. À ce titre, elle a été une force de proposition incontournable lors de chaque avenant signé avec l'Assurance Maladie. Plus récemment, elle s'est notamment engagée dans le développement du transport partagé, la modernisation du poste de facturation et d'autres mesures de transparence. La fédération a également eu un rôle majeur lors de la réforme de l'urgence pré-hospitalière (TUPH) qui participe au renforcement des missions de l'ambulancier.

Sur le versant social, l'action menée par la FNMS en matière de revalorisation salariale, ayant abouti à l'avenant n°7 de juin 2023 à la convention nationale des transporteurs sanitaires privés, a été animée par une volonté de valoriser les compétences. Parallèlement, nous militons pour l'instauration dans les entreprises de régimes d'intéressement et/ou d'épargne au bénéfice du salarié. Le cœur de notre combat est d'engager les entreprises du transport sanitaire sur la voie de la modernité et de l'attractivité (classifications, rémunérations, évolution professionnelle, formation).

À ce titre, notre fédération a instauré la toute première « Journée RH » de notre profession en juin dernier à laquelle plusieurs partenaires (AFTRAL, KLESIA, OPCO, POLE EMPLOI) se sont joints. Cet événement nous a permis de proposer des solutions aux enjeux d'attractivité qui touchent quotidiennement notre secteur : comment mieux recruter ? Comment moderniser nos méthodes d'onboarding ? Comment organiser la vie au travail ? Comment fidéliser et permettre à nos collaborateurs d'avoir un réel parcours au sein des entreprises ?

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des autres partenaires institutionnels, notre fédération milite à ce jour pour l'abandon de la période probatoire du permis de conduire pour les détenteurs de diplôme d'état d'ambulancier (DEA). Cette suppression serait corrélative à l'inclusion de ce même permis de conduire dans un module du DEA.

La philosophie de la FNMS demeure inchangée après tant d'années de service : agir ensemble, aujourd'hui, pour demain.

France Travail

Créé par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 en remplacement de Pôle emploi, France Travail, premier acteur du marché du travail en France avec 55 000 collaborateurs, et près de 900 agences et relais de proximité, œuvre au quotidien, avec ses partenaires, pour faciliter le retour à l'emploi de toutes les personnes en recherche d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

France Travail fait partie du Réseau pour l'emploi qui réunit l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs spécialisés (les Missions Locales, Cap emploi) ainsi que, sur la base du volontariat, les opérateurs porteurs de solutions d'accompagnement et d'offres d'accompagnement spécifiques comme l'APEC et les Caisses d'allocations familiales notamment....

Nos missions essentielles

France Travail met en œuvre les politiques publiques de l'emploi et toutes les actions en relation avec sa mission que lui confie l'Etat, l'Unedic et les collectivités territoriales

1. Inscrire, orienter et accompagner vers l'emploi

France Travail accueille, informe et oriente toutes les personnes selon leur situation personnelle et professionnelle vers le bon organisme d'accompagnement, qu'il s'agisse de recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une solution pour lever un frein périphérique à l'emploi (mobilité, garde d'enfant...) ou à l'insertion sociale et professionnelle.

Quand les demandeurs d'emploi sont orientés vers une structure d'accompagnement autre que France Travail, l'opérateur s'assure de la continuité du suivi de ces demandeurs d'emploi.

2. Indemniser et assurer le versement de certaines aides aux demandeurs d'emploi et entreprises

France Travail calcule et verse aux demandeurs d'emploi les allocations d'assurance chômage et de solidarité pour le compte de l'Unedic et celui de l'État et lutte contre le non-recours de ses droits.

France Travail assure également le versement aux demandeurs d'emploi d'aides pour leur formation ou pour favoriser leur retour à l'emploi, ainsi qu'aux entreprises pour favoriser leurs recrutements.

3. S'assurer que les demandeurs d'emploi recherchent activement un emploi

France Travail s'assure du respect des démarches des demandeurs d'emploi dans leur recherche qui sont définies dans le contrat d'engagement.

4. Prospecter et mettre en relation

Expert du marché du travail dont il suit au plus près l'évolution, France Travail va au-devant des entreprises pour répondre au mieux à leurs besoins de recrutement, collecte et publie leurs offres d'emploi, les conseille dans leurs recrutements et les met en relation avec les demandeurs d'emploi.

5. Lutter contre les discriminations sur le marché du travail

France Travail est engagé dans la lutte contre les discriminations au travail et la promotion de la diversité dans l'emploi. France Travail conseille et accompagne les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi dans leur insertion professionnelle, en levant les stéréotypes et préjugés facteurs de discrimination.

France Travail informe et conseille les entreprises pour les aider à mettre en conformité leurs pratiques de recrutement, mais également à favoriser l'inclusion dans leurs stratégies de ressources humaines.

6. Créer les conditions d'une coopération renforcée entre tous les acteurs du Réseau pour l'emploi

France Travail est en charge de la conception et de la mise en œuvre du patrimoine commun de l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi : critères d'orientation communs, socle commun de services, méthodologies et référentiels, outils et services numériques communs, indicateurs communs de suivi, de pilotage et d'évaluation et action de développement des compétences des membres à travers l'Académie France Travail. La création de ce patrimoine commun vise à mieux accompagner et à mieux répondre aux besoins de nos publics.

7. Exercer une fonction d'appui aux instances de gouvernance

Afin d'éclairer les instances de gouvernance au niveau national, régional ou local, France Travail est en charge de l'élaboration des feuilles de route et des plans d'actions locaux qui seront mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi.

8. Maîtriser les données

France Travail recueille, traite et met à la disposition de ses publics un vaste ensemble de données relatives au marché du travail et aux parcours des demandeurs d'emploi.

France travail en quelques chiffres :

- 896 agences et points relais, près de 59 000 collaborateurs,
- 4,4 millions de personnes inscrites à France Travail ont retrouvé un emploi,
- 83,5 % des demandeurs d'emploi satisfaits de leur accompagnement par France Travail,
- 478 millions de visites annuelles sur francetravail.fr et les applications mobiles de France travail,
- Près de 20 millions d'offres d'emploi publiées sur francetravail.fr,
- 23 800 conseillers dédiés au suivi et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et plus de 6000 conseillers dédiés à la relation entreprise,
- 86 % des entreprises ayant fait appel à France travail pour leurs recrutements sont satisfaites ou très satisfaites des services de France travail.

LES ENJEUX

L'enjeu de ce partenariat est de répondre aux besoins de recrutement de la filière du transport sanitaire tout en renforçant son attractivité.

Cet accord s'appuie sur le souhait de poursuivre et de renforcer les actions déjà mises en œuvre au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises de la branche du transport sanitaire représentée par la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP.

France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent, en déclinaison de la Charte de développement de l'emploi et des compétences dans la branche des Transports routiers et activités auxiliaires signée le 7 mars 2022, à travailler ensemble afin d'apporter aux entreprises de la branche des réponses rapides, simples et efficaces permettant d'une part de réduire les délais de satisfaction des besoins de recrutement et d'autre part d'apporter des réponses aux difficultés de recrutement des entreprises du secteur au bénéfice des personnes en recherche d'emploi :

- Faciliter l'accès à l'information sur le secteur du transport sanitaire aux personnes en recherche d'emploi et aux conseillers France Travail
- Aider à l'orientation des publics demandeurs d'emploi vers les emplois du secteur
- Faciliter le placement des demandeurs d'emploi auprès des entreprises adhérentes, notamment les publics cibles des politiques publiques (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.).
- Faire connaître et faciliter la mobilisation des services en recrutement de France Travail auprès des entreprises du secteur

LES AXES DU PARTENARIAT

Afin de répondre aux différents enjeux auxquels doit répondre le secteur du Transport sanitaire, la CNSA, la FNAA, la FNMS, la FNAP et France Travail ont identifié 5 principaux axes de partenariat visant à agir ensemble sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et la satisfaction des besoins en recrutement des entreprises adhérentes de la branche.

Ces axes de partenariat et les actions associées visent à faciliter dans leurs réseaux respectifs la réalisation conjointe d'actions opérationnelles en région et/ou à l'échelle des bassins d'emploi :

1. Développer les relations entre les entreprises adhérentes de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail
2. Favoriser la mobilisation des services de recrutement de France Travail au bénéfice de la satisfaction des besoins des entreprises et du placement des demandeurs d'emploi
3. Accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions communes en faveur de l'attractivité des métiers
4. Développer les compétences et contribuer à la construction de parcours de formation
5. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi

1. Développer les relations entre les entreprises du secteur et France Travail

1.1 Faciliter les contacts à une maille régionale

Pour initier et suivre la déclinaison opérationnelle de cette convention dans leurs réseaux respectifs à la maille territoriale pertinente, France Travail et la CNSA, la FNMS, et la FNAA et la FNAP, faciliteront la mise en contact opérationnelle de Correspondants Régionaux du Transport/Logistique et Santé/social de France Travail et de référents régionaux des organisations et fédérations professionnelles du secteur (cf listes en annexe).

Dans l'objectif d'opérationnaliser cet accord, les équipes France Travail et de la CNSA, la FNMS, la FNAA et la FNAP s'engagent à partager leurs enjeux, orientations stratégiques et objectifs au niveau territorial le plus adapté. Ces échanges permettront de prendre en compte le contexte des différents territoires dans la déclinaison de cet accord.

1.2 Renforcer la connaissance des réseaux

La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail s'engagent respectivement à identifier les leviers appropriés pour apporter une réponse adaptée et ciblée aux besoins des entreprises de transport sanitaire.

Dans cet objectif, France Travail s'engage ainsi à :

- Organiser des webinaires de présentation de la présente convention et de son offre de services réunissant ses référents régionaux et sectoriels ainsi que la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et leurs adhérents,
- Organiser des sessions d'information auprès des établissements adhérents de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP sur des thématiques répondant à leurs besoins,
- Communiquer à son réseau les études prospectives emploi / formation transmises par la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP pour identification de leviers d'actions emploi/formation à mobiliser pour répondre aux besoins en recrutement,
- Faciliter l'accès aux données statistiques nationales et régionales sur les offres et demandes d'emploi dans le secteur du transport sanitaire (ex : BMO, fiche sectorielle ...),
- Mettre à disposition auprès de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP ses études et données nationales ou régionales parues sur france-travail.org ou DATA emploi.

La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent à :

- Informer France Travail des évolutions relatives au contexte juridique, économique et social du secteur, les métiers et les compétences du secteur du transport sanitaire et en faciliter la compréhension au réseau France Travail via l'organisation de webinaires ou tout autre moyen propice à la compréhension des enjeux,
- Relayer auprès des référents régionaux de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et des établissements adhérents, les informations relatives au marché de l'emploi dans le secteur publiées par France Travail,
- Transmettre auprès de ses référents et établissements les invitations aux présentations de l'offre de service de France Travail,
- Inciter les entreprises adhérentes de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP à répondre aux études et enquêtes périodiques de France Travail (BMO, métiers en tension, pratiques de recrutement...),
- Partager avec France Travail leur analyse pour améliorer le sourcing sur les différents postes.

2. Favoriser la mobilisation des services de recrutement de France Travail

L'enjeu est celui d'un accompagnement adapté aux entreprises, notamment les TPE-PME, pour répondre aux besoins de recrutement dans un environnement concurrentiel et agir sur l'attractivité des métiers.

2.1 La publication des offres d'emploi

La publication d'offres d'emploi est un levier important pour connaître la réalité du marché du travail, attirer des candidats et satisfaire les besoins de recrutement des entreprises :

- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP invitent leurs entreprises adhérentes à déposer leurs offres d'emploi ouvertes au recrutement externe sur le site www.francetravail.fr et/ou auprès des agences locales de France Travail afin de favoriser la transparence du marché du travail, le recrutement des entreprises et le placement de demandeurs d'emploi.
- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail étudieront la faisabilité de l'agrégation des offres d'emploi diffusées sur les jobboards de la branche pour améliorer leur mise en visibilité sur le site www.francetravail.fr
- Pour faciliter la publication des offres d'emploi, France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP identifieront ensemble les entreprises ayant des offres en nombre à confier à France Travail et organiseront la promotion de la solution de France Travail Je Transfère Mes Offres (JTMO) de dépôt d'offres en ligne à partir de leur SIRH.

2.2 Mobiliser les services de recrutement de France Travail adaptés aux difficultés de recrutement

La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent à communiquer auprès de leurs adhérents les informations sur l'offre de services de France Travail et à promouvoir leur utilisation.

Pour répondre aux difficultés de recrutement et aux pénuries de compétences, France Travail mobilise ses services en régions, de manière adaptée à chaque besoin de recrutement, en s'appuyant notamment sur l'expertise de son réseau de Correspondants régionaux sectoriels (transport/logistique et santé) et de ses conseillers entreprise pour anticiper les besoins de recrutement, élargir le sourcing et accompagner les candidats demandeurs d'emploi, ciblés notamment par les politiques publiques de l'emploi (jeunes, travailleurs en situation de handicap, demandeurs d'emploi de longue durée...).

Dans ce cadre, la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail s'engagent à mettre en œuvre les actions suivantes notamment en faveur des publics cibles mentionnés ci-dessus :

- Inciter les entreprises adhérentes à recourir au dispositif d'immersion professionnelle dit « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel » (PMSMP), pour faire découvrir les métiers, valider des projets professionnels ou tester des candidats lors de recrutements notamment sur les métiers en tension du secteur des transports sanitaires.
Cette action visera aussi à promouvoir le recours au site « Immersion facilitée » afin de permettre aux entreprises de publier leur capacité d'accueil des personnes en recherche d'emploi et simplifier la réalisation de ces périodes (dématérialisation du processus).
- Promouvoir et mobiliser en opportunité la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) et les ateliers de détection de potentiels afin d'élargir le sourcing des demandeurs d'emploi et faire évoluer les pratiques de recrutement.

3. Accompagner les entreprises dans la mise en place d'actions communes en faveur de l'attractivité des métiers

Dans un contexte de tension de recrutement, la promotion des métiers constitue un facteur de réussite important pour accompagner les recrutements.

Des actions de communication et de sensibilisation sur l'ensemble des métiers concernés seront développées au niveau national et territorial tant en direction des demandeurs d'emploi que des conseillers de France Travail.

Dans cet objectif la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail s'engagent à mettre en œuvre les actions suivantes :

- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent à informer France Travail sur le contenu des métiers et leurs évolutions, à qualifier les besoins en recrutements par métiers en nombre et régions et à collaborer à l'actualisation des fiches emplois du Répertoire officiel des métiers ROME 4.0
- La communication par France Travail, à destination des demandeurs d'emploi d'éléments valorisant les métiers et l'attractivité du secteur du transport sanitaire, en utilisant ses différents supports de communication externe (Francetravail.fr, newsletter candidats, réseaux sociaux) et en s'appuyant sur la documentation et les vidéos réalisées par la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et leurs partenaires de branche.
- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP étudieront les conditions de mise à disposition auprès de France Travail de nouveaux supports digitaux complémentaires en cours d'élaboration par la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP (ex : outils d'autodiagnostic aux métiers du transport sanitaire et de la CNSA, la FNAA, la FNMS) pour promouvoir les métiers de la branche et attirer des potentiels candidats.
- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP mettent à disposition de France Travail tous supports et mobilisent leurs référents pour participer à des séquences d'information sur les métiers et l'emploi dans le secteur à destination des conseillers France Travail.
- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail partagent leurs calendriers prévisionnels d'événements auprès des entreprises du secteur pour faire connaître aux demandeurs d'emploi et/ou aux salariés en reconversion professionnelle les métiers, les certifications professionnelles et formations associées, les opportunités d'emploi dans le transport sanitaire.
A titre d'exemple les événements concernés sont les événements #Tous mobilisés, les Jobs dating, les Salons en ligne France Travail, les événements numériques EURES, la Semaine Nationale des métiers du Transport Logistique, ainsi que la Semaine Nationale des métiers du Soins et de l'accompagnement.
- La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail conviennent d'assurer la promotion des événements et des bonnes pratiques auprès des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi dans les territoires ou au niveau national, par leur réseau et médias respectifs.
- La sensibilisation par France Travail de son réseau de partenaires (missions locales, Cap emploi, PLIE, etc.) sur les besoins de recrutement du secteur du transport sanitaire et de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP afin qu'ils puissent en informer les publics qu'ils accompagnent.

4. Développer les compétences et contribuer à la construction de parcours de formation.

L'enjeu est de répondre aux besoins en compétences des entreprises adhérentes et de favoriser la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi en contribuant à l'expression des besoins de formation des entreprises et à leur diffusion auprès des demandeurs d'emploi avec une attention particulière à ceux visés par les politiques publiques de l'emploi.

France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent à mettre en œuvre les actions suivantes :

- L'information auprès de France Travail, de l'avancement des travaux de révision des certifications professionnelles de la Branche du transport sanitaire ainsi que des travaux d'enregistrement au RNCP (auxiliaire ambulancier enregistré). Ces informations sont diffusées auprès de France Travail pour outiller l'analyse des projets de formation sur les certifications professionnelles de la Branche.
- La promotion de l'approche par les compétences auprès des entreprises de la branche afin de contribuer à l'évolution des pratiques de recrutements et d'élargir le sourcing.
- Afin d'accompagner des nouveaux publics vers les métiers du transport sanitaire et les entreprises dans leurs recrutements, France Travail en coordination avec la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et leurs réseaux, assure auprès des entreprises adhérentes, la promotion des dispositifs d'adaptation au poste (POEI/AFEST).
Ces dispositifs peuvent être mobilisés en opportunité par France Travail et dans son cadre budgétaire et juridique lorsqu'un écart particulier est constaté entre les compétences des candidats et celles exigibles pour commencer à occuper le poste.
- Concernant la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP identifient les besoins dans les entreprises et mobilisent l'OPCO Mobilités pour la mise en place des actions collectives pour former les demandeurs d'emploi.
- France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP promeuvent auprès des entreprises adhérentes, les services proposés par « la bonne compétence professionnelle » (labonnecompetencepro.francetravail.fr) afin de permettre aux entreprises d'identifier et de contacter des candidats en cours d'acquisition des compétences attendues.

5. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi

Fort de leur engagement sociétal, la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP sont attentives à la situation des publics en insertion et les plus éloignés de l'emploi.

A ce titre, France Travail, en lien avec ces partenaires du Réseau pour l'emploi (missions locales, Cap emploi) et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent dans une démarche inclusive en direction de ces personnes tant dans le ciblage de ces publics, l'adaptation des processus de recrutement que de l'insertion durable dans l'emploi et dans les entreprises adhérentes de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP.

Dans cet objectif, France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP s'engagent à partager leurs dispositifs d'inclusion et associer leurs experts afin de mobiliser au plus près des territoires leurs ressources humaines et expertises pour faciliter le recrutement, la formation et l'insertion de ces publics.

Des actions conjointes et en lien également avec d'autres acteurs de secteur seront mises en place en faveur, notamment :

- Des jeunes en recherche d'un premier emploi bénéficiaires d'un accompagnement Contrat Engagement Jeune
- Des demandeurs d'emploi de longue durée
- Des bénéficiaires du RSA
- De l'insertion des publics réfugiés (sous conditions)
- Des seniors
- Des personnes en situation de handicap

Grâce à l'offre de services intégrée entre France Travail et le réseau des Cap emploi, son partenaire du Réseau pour l'emploi, à destination de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs, une offre de service simplifiée et personnalisée sera proposée pour :

- Faire connaître aux employeurs les aides et mesures dédiés au recrutement de travailleurs handicapés,
- Organiser des événements pour sensibiliser les adhérents de la CGF au handicap et au recrutement inclusif et faciliter le recrutement et le maintien de personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, France Travail, membre constitutif du groupement d'intérêt public de la communauté « Les Entreprises s'engagent » développe de nombreuses collaborations dans les territoires avec les clubs départementaux de cette communauté.

France Travail facilitera la mise en relation des entreprises de la branche avec cette Communauté. La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP inciteront leurs entreprises adhérentes à s'engager dans cette communauté des Clubs « Les Entreprises s'engagent » pour une société inclusive et un monde durable.

Enfin, France Travail développe une communauté de Clubs sportifs engagés en faveur de l'insertion professionnelle par le sport qui vise à favoriser la mise en œuvre d'actions d'aller-vers, d'accompagnement et de remobilisation par la pratique sportive des personnes les plus éloignées de l'emploi (jeunes en contrat CEJ, bénéficiaires du RSA...). France Travail présentera cette initiative aux partenaires et à leurs adhérents qui peuvent être intéressés de conduire des actions en partenariat avec des clubs sportifs et les acteurs du service public de l'emploi (job dating, forum des métiers...).

MISE EN ŒUVRE

1. Durée

La présente Convention Cadre prend effet à sa date de signature pour une durée de 3 ans.

2. Pilotage et suivi

La CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail réunissent semestriellement un Comité de pilotage (COFIL) national, composé d'un représentant de chaque partie signataire du présent accord. Ils pourront s'adjoindre autant que de besoin des expertises ad hoc utiles afin de suivre les engagements.

Chaque semestre, le COFIL national suit les actions prévues dans cet accord après, si nécessaire, avoir collecté les informations utiles auprès de leurs réseaux respectifs et sur la base d'indicateurs de suivi.

Une fois par an, le COFIL national partage un bilan afin d'évaluer les différentes actions entreprises et enrichir éventuellement les axes de collaboration.

Le COFIL posera, à échéance, les modalités de la reconduction de l'accord après un bilan global.

France Travail et la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP inciteront leurs régions à développer un partenariat opérationnel avec les entreprises adhérentes de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP, afin de mettre en œuvre, au regard du diagnostic territorial, une collaboration active au service du recrutement des entreprises et du placement des demandeurs d'emploi.

3. Communication et promotion du partenariat

Les Parties s'engagent à relayer les dispositions du présent accord ainsi que les bilans effectués chaque année auprès de leur réseau régional respectif afin d'en faire un outil opérationnel.

Les Parties conviennent par ailleurs de mettre en place des moyens de communication relatifs aux actions réalisées, valorisant leur coopération dans leurs supports respectifs d'information des entreprises.

La promotion du partenariat pourra se faire, d'une part auprès des médias selon des modalités à définir, d'autre part auprès des réseaux respectifs.

Les Parties s'engagent à afficher, pendant la durée de la Convention Cadre, le présent partenariat sur leur site Internet et dans le cadre de leurs supports institutionnels.

Les Parties valident conjointement les documents élaborés.

Toute communication externe sur cet accord devra être acceptée par les deux parties.

Toute utilisation des logos de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et France Travail pour des supports en lien avec les actions mises en place dans le cadre de la Convention Cadre sera soumise à une autorisation expresse et écrite de la part de la CNSA, la FNAA, la FNMS et la FNAP et de France Travail, qui précise la durée de cette autorisation.

Le non-respect de cette obligation rend la Convention Cadre caduque.

4. Gestion des données

Chaque partie est responsable, chacune pour son propre usage, des données à caractère personnel qu'elle recueille au cours de l'exécution du présent contrat conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données 2016/679 ("RGPD"). Les coordonnées des contacts de chaque partie figurant, au jour de la signature du présent contrat, sont conservées dans le système d'information de chaque partie pour les besoins du présent partenariat et pendant la durée du contrat.

Elles sont hébergées dans un pays de l'Union Européenne ou auprès d'un prestataire ayant accepté contractuellement les exigences de l'article 28 du RGPD.

Chaque partie prend les dispositions qui lui incombent, afin notamment d'assurer l'information des personnes concernées en application des articles 12, 13 et 14 du RGPD ainsi que l'exercice de leurs droits en application des articles 15 et suivants du RGPD, permettant qu'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données puisse être exercé et traité dans un délai inférieur à 30 jours par courrier ou email adressé directement aux personnes concernées. Les parties s'assurent également que les violations de données sont traitées dans les conditions prévues par les articles 33 et 43 du RGPD.

5. Modalités de révision et de résiliation

Toute modification du présent accord fera l'objet d'un avenant entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions.

Le présent accord peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties avec un préavis circonstancié de 3 mois. La résiliation prendra effet à l'expiration de ce délai, à compter de la réception de la notification écrite de la partie souhaitant mettre un terme à l'accord.

Fait en 5 exemplaires originaux, remis à chacune des parties,

Paris, le 8 avril 2024,

Pour France Travail
Le Directeur Général



Thibaut GUILLUY

Pour la CNSA
Le président



Dominique Hunault

Pour la FNAP
Le président



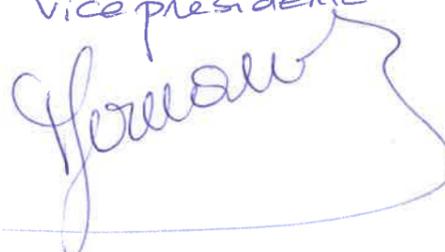
Bruno BASSET

Pour la FNMS
Le Président



Thierry SCHIFANO

Pour la FNAA
Le président

Jean-Claude MAKSYMUIK
P/o Thérèse DA SILVA PEDRO
vice présidente


ANNEXE 1

Liste des correspondants nationaux et régionaux sectoriels de France Travail

Référent sectoriel Direction générale :

Soumaya DJOUAHIR
Chargée de relations partenariales
Entreprises et Fédérations
soumaya.djouahir@francetravail.fr

Région Cheffe de file Transports logistique : Provence Alpes Côte d'Azur

Virginie SECKET
Référente sectorielle nationale et régionale
du Transport et de la Logistique
virginie.secket@francetravail.fr

Liste des correspondants régionaux offre de service aux entreprises de France Travail

Région	Contact
Auvergne-Rhône Alpes	Isabelle LIETAR isabelle.lietar@francetravail.fr
Bourgogne-Franche-Comté	Maryline MILLE Maryline.MILLE2@francetravail.fr
Bretagne	Catherine GESRET catherine.gesret@francetravail.fr
Centre-Val de Loire	David LOISEAU david.loiseau@francetravail.fr
Corse	Sandra SERPAGGI sandra.serpaggi@francetravail.fr
Grand-Est	Céline FELDMANN celine.feldmann@francetravail.fr
Guadeloupe	Fabienne EUGENIE fabienne.eugenie@francetravail.fr
Guyane	Thierry REMION thierry.remion@francetravail.fr
Hauts-de-France	Nathalie DECLERCQ nathalie.declercq@francetravail.fr
Ile-de-France	Myriam VANHEE myriam.vanhee@francetravail.fr
Martinique	Gaetan BURLET gaetan.burlet@francetravail.fr
Mayotte	Christine MOISSULI christine.moissuli@francetravail.fr
Normandie	Camille COUSIN camille.cousin@francetravail.fr
Nouvelle-Aquitaine	Hugues DAVIS hugues.davis@francetravail.fr
Occitanie	Erwan QUINTIN erwan.quintin@francetravail.fr
Pays de la Loire	Sylvia DONVAL HERAULT sylvia.donval@francetravail.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Elisabeth CARRE elisabeth.carre@francetravail.fr
La Réunion	Virginie ORTIZ-BESNARD virginie.ortiz-besnard@francetravail.fr

Liste des experts transport logistique régionaux France Travail	
Région	Contact
Auvergne-Rhône Alpes	Anne TOUSSAINT anne.pialoux@francetravail.fr
Bourgogne-Franche-Comté	Laurie LACHAT laurie.lachat@francetravail.fr
Bretagne	Gwenola COMMEUREUC Gwenola.commeureuc@francetravail.fr
Centre-Val de Loire	Patrick BOISSY patrick.boissy@francetravail.fr
Corse	Sandra SERPAGGI sandra.serpaggi@francetravail.fr
Grand-Est	Manuela LAMBIN manuela.lambin@francetravail.fr
Guadeloupe	Sidney ADONIS sidney.adonis@francetravail.fr
Guyane	Thierry REMION thierry.remion@francetravail.fr
Hauts-de-France	Isabelle SAMAIN isabelle.samain@francetravail.fr
Ile-de-France	Fabienne DAIRIAM fabienne.dairiam@francetravail.fr
Martinique	Hervé LOUMENGO herve.loumengo@francetravail.fr
Mayotte	El Hadi ALI el-hadi-ben.ali@francetravail.fr
Normandie	Odile BRISSET odile.brisset@francetravail.fr
Nouvelle-Aquitaine	Karine DUBOS Karine.dubos@francetravail.fr
Occitanie	Anne DANYCAN anne.danycan@francetravail.fr
Pays de la Loire	Danièle COISNE daniele.coisne@francetravail.fr
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Virginie SECLET virginie.seclet@francetravail.fr
Réunion	Ghislaine BOURRELLY g.bourelly@francetravail.fr

Liste des experts santé-action sociale régionaux France Travail	
Région	Contact
Auvergne Rhône Alpes	Laurence GERVEX laurence.gervex@pole-emploi.fr
Bourgogne - Franche - Comté	Sebastien GOURLOT sebastien.gourlot@pole-emploi.fr
Bretagne	Gwenola COMMEUREC gwenola.commeureuc@pole-emploi.fr
Centre-Val de Loire	Fabrice GAUSSENS fabrice.gaussens@pole-emploi.fr
Grand Est	Marie Neige BEAUVAIS m-neige.beauvais@francetravail.fr Rodolphe RHIT Rodolphe.rhit@francetravail.fr
Guadeloupe	Catherine BUISSON Catherine.buisson@francetravail.fr
Guyane	Eugénie SOKE eugenie.soke@francetravail.fr Sarah RENAR sarah.renar@francetravail.fr
Hauts de France	Sylvain RAYEZ sylvain.rayez@francetravail.fr
Ile de France	Patricia MALFATTI patricia.malfatti@francetravail.fr Samia NAIT SALEM Samia.nait-salem@francetravail.fr Emilie SORIAUX Emilie.soriaux@francetravail.fr Mickael BILLY Mickael.billy@francetravail.fr
Normandie	Xavier PEGHAIRE xavier.peghaire@francetravail.fr
Nouvelle Aquitaine	Caroline DESTOMBES caroline.destombes@francetravail.fr
Occitanie	Pascal MATHEUS pascal.matheus@francetravail.fr
Pays de la Loire	Sylvie BLANCHET sylvie.blanchet@francetravail.fr
Provence Alpes Côte-d'Azur	Emmanuelle COMONT emmanuelle.comont@francetravail.fr Karine FOUCHY Karine.fouchy@francetravail.fr
La Réunion	Monique GOURDIALSING m.gourdialsing@francetravail.fr

ANNEXE 2

Liste et coordonnées des correspondants régionaux et départementaux de la CNSA, FNAP, FNAA, FNMS.

Auvergne-Rhône Alpes			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
AIN	01	FNAP	ANGLESKY Maxime sasambulancesanglesky@orange.fr
AIN	01	FNMS	Cedric HUMBERT hced.bamh@live.fr
ALLIER	03	FNAP	JULIEN Vincent direction@ambulancesauger.fr
ALLIER	03	FNMS	Charlotte FRAMONT fred.fb@wanadoo.fr
ARDECHE	07	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
ARDECHE	07	FNAP	LAGANIER Michel michel@laganier.fr
ARDECHE	07	FNAP	LAURENT yann contact@yveslaurent.fr
CANTAL	15	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
DROME	26	FNMS	PASCAL GRANJON ambulances.laplaine@orange.fr
HAUTE LOIRE	43	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
HAUTE LOIRE	43	FNAP	DESVIGNES Thierry amb.desvroux@orange-business.fr
HAUTE SAVOIE	74	FNMS	Philippe VOYER p.voyer@ambulances-adlv.com
ISERE	38	FNMS	DELPHIN MAURICE DAVID delphin.audreylub-internet.fr
LOIRE	42	FNMS	Anthony REBICHON stetienne.assistancewanadoo.fr
PUY DE DOME	63	FNAP	VALLAZZA Sabine ambulance.vallazza@wanadoo.fr
PUY DE DOME	63	FNMS	FRAMONT FREDERIC fred.fb@wanadoo.fr
RHONE	69	FNAA	GHILOUFI Samira ass69@orange.fr
RHONE	69	FNAP	BASSET Bruno president@fnap.fr
RHONE	69	FNMS	GUEZATI ABDELHALI vaise.ambu@sfr.fr
SAVOIE	73	FNMS	Anthony CROIZAT ambulances-edelweiss@orange.fr
SAVOIE	73	FNAP	ROUX Pascal roux.ambulances.taxis@gmail.com
SAVOIE	73	FNAP	COTRO Elvis ambulances.francaises@orange.fr
AUVERGNE-RHÔNE ALPES		CNSA	Christian Astier christian.astier@cnsa-ambulances.com

Bourgogne-Franche-Comté			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
COTE D'OR	21	FNMS	Benjamin BRISSON benjamin.brisson@harmonie-ambulance.com
COTE D'OR	21	FNAP	DALAS Jérôme ambualma@wanadoo.fr
DOUBS	25	FNAP	VALLAT Georges ambulances-vallat@orange.fr
DOUBS	25	FNMS	NICOLAS JACOUTOT direction@assistance-comtoise.fr
JURA	39	FNMS	MAUD DUPUIS dupuism@ambulancesdupuis.fr
JURA	39	FNAP	BAILLY-MAITRE Yves yvesambulance39@gmail.com
NIEVRE	58	FNAP	JULIEN Vincent direction@ambulancesauger.fr
HAUTE SAONE	70	FNAP	RABILLAUD Maryse phoenixamb@wanadoo.fr
HAUTE SAONE	70	FNMS	Yann KAISER kaiser.yann@rk-invest.f
SAONE ET LOIRE	71	FNMS	Jean Paul DOUARD ambulances.douard@gmail.com
SAONE ET LOIRE	71	FNAP	FRABOULET Jean-Pierre webmaster@transports-fraboulet.com
TERRITOIRE DE BELFORT	90	FNMS	RIZZO DOMINIQUE ambulance.muller@laposte.net
YONNE	89	FNAP	GIACOMAZZI Mickaël lacharnycoise@orange.fr
YONNE	89	FNMS	Pierre ROPARS snc.ropars@wanadoo.fr
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ		CNSA	Thomas Damien thomas.damien@cnsa-ambulances.com

Bretagne			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
COTES D'ARMOR	22	FNMS	Romain COLAS proxi.trans.direction@gmail.com
COTES D'ARMOR	22	FNAP	KERLEAU Yann ambulance.kerleau@orange.fr
FINISTERE	29	FNMS	Marion TOUZEE ambulances.askell29@gmail.com
FINISTERE	29	FNAP	FLAMANC Thierry thierry.flamanc@cap-sante.fr
ILLE ET VILLAINES	35	FNAP	KLEIN Alban contact@bancelambulancetaxi.com
ILLE ET VILLAINES	35	FNAP	MERY Céline contact@ambulance-saintmalo.com
ILLE ET VILLAINES	35	FNMS	Xavier MEUNIER abcambu@orange.fr
MORBIHAN	56	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
MORBIHAN	56	FNAA	LE SAUSSE Mathieu Pas d'adresse mail
MORBIHAN	56	FNAP	LE CORPS Olivier triskell-plo@orange.fr
MORBIHAN	56	FNAP	LE MEUR Isabelle lemeurlegal@orange.fr
QUEST		CNSA	Vincent Juteau vincent.juteau@cnsa-ambulances.com Guillaume Horstmann guillaume.horstmann.ea@gmail.com

Centre-Val de Loire			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
EURE ET LOIRE	28	FNMS	Sebastien AUDE diane.ambulance@gmail.com
EURE ET LOIRE	28	FNAP	Bianay Robert r.bianay@emergencegroupe.fr
CHER	18	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
CHER	18	FNAP	JULIEN Vincent vincentjulien264@gmail.com
INDRE	36	FNMS	Gilles BRIFFAUT ambulances.briffaut@orange.fr
INDRE	36	FNAP	Pigelet Michael pigaudm.ambulancecotteblanche@gmail.com
INDRE ET LOIRE	37	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
INDRE ET LOIRE	37	FNAP	Laurent Cédric ambulancesvstaxis.laurent@gmail.com
LOIRE ET CHER	41	FNMS	Tahar ZEMALI tzemali@taxiambulancesdore.fr
LOIRET	45	FNAA	FABRE Paul Henri fabrepaulh@aol.com
LOIRET	45	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
CENTRE		CNSA	Vincent Juteau vincent.juteau@cnsa-ambulances.com Guillaume Horstmann guillaume.horstmann.ea@gmail.com

Corse			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
CORSE DU SUD	2A	FNAP	COGNETTI Catherine cathy.cognetti@orange.fr
HAUTE CORSE	2B	FNAP	POMI Jérémie ajaccioambulances@gmail.com
		FNMS	Yannick MATELLI ambulances-matelli@wanadoo.fr

Grand-Est			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
ARDENNES	08	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
AUBE	10	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
AUBE	10	FNAP	GEOFFROY Stéphane sgeoffroy@ambulances-cintrat.com
AUBE	10	FNAP	CARTERON Valerie ambulanceshermes@gmail.com
BAS-RHIN	67	FNAA	MECHAREF Michel administration@acambulances.com
BAS-RHIN	67	FNAP	MADER Franck direction@ambulances-mader.com
BAS-RHIN	67	FNAP	SCHNOELLER Stéphanie schnoeller.f@wanadoo.fr
BAS-RHIN	67	FNMS	Mohamed MOKHTARI ambulance.krieger.sn@gmail.com
HAUT RHIN	68	FNMS	Pierre Gurly p.gurly@lesambulances.fr
HAUTE MARNE	52	FNAA	RENAULT Ludovic ludovicrenault@orange.fr
HAUTE MARNE	52	FNMS	Steeve GAILLARD steeve.gaillard52@orange.fr
HAUTE MARNE	52	FNAP	SMET Philippe philippe.smet@ets-smet.fr
MARNE	51	FNMS	Cyril STEPHAN direction@groupe-mouquet.fr
MARNE	51	FNAP	MOUQUET Sebastien direction@groupe-mouquet.fr
MEURTHE ET MOSELLE	54	FNMS	Christophe COURTOT ambulance.assistance.secours@orange.fr
MEURTHE ET MOSELLE	54	FNAP	GUILLAUME Nicolas / MAILLIOT Coraline europ.ambulance@orange.fr
MEUSE	55	FNMS	Pascal GRANGER pascal@granger.ws
MOSELLE	57	FNAA	MME CASTELLS DOMINIQUE castells.dominique@wanadoo.fr
MOSELLE	57	FNMS	Dominique FRISER direction@ambulancesfriser.fr
MOSELLE	57	FNAP	AMIRAUULT Alexandre assitances57@orange.fr
VOSGES	88	FNMS	Patrick RAPEAU patrick.rapeau@sfr.fr
VOSGES	88	FNMS	Alexis Perrot alexis.perrot@mbm88.fr
VOSGES	88	FNAP	ARNOULD Sebastien sebastien.arnouldbourbon@orange.fr
VOSGES	88	FNAP	BALLAND Sylvere sylvere.balland@svta.fr
EST		CNSA	Anthony Poirel anthony.poirel@wanadoo.fr

Hauts-de-France			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
AISNE	02	FNAP	HARDELIN Augustin ambulances.hardelin@orange.fr
AISNE	02	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
OISE	60	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
NORD	59	FNMS	CHRISTOPHE SILVIE csilvie@ambulances-landron.com ;
PAS DE CALAIS	62	FNMS	CHRISTOPHE SILVIE csilvie@ambulances-landron.com ;
PAS DE CALAIS	62	FNAP	KULCZYNSKI Philippe ambulances.garazi@wanadoo.fr
PAS DE CALAIS	62	FNAP	CHUFFARD Grégory ambulances.europeennes@orange.fr
SOMME	80	FNMS	CHRISTOPHE SILVIE csilvie@ambulances-landron.com ;
SOMME	80	FNAP	VILLALPANDO Bruno ambulances-sainte-anne-amiens@wanadoo.fr
SOMME	80	FNAP	KOCH Amthony direction@ambulances-petaim.fr
HAUTS-DE-FRANCE		CNSA	Pierre-Yves Vanstavel pierre-yves.vanstavel@cnsa-ambulances.com

Ile-de-France			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
PARIS	75	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
PARIS	75	FNAP	BOUSHAB Ahmed ambulancesherve@orange.fr
PARIS	75	FNMS	KUMAR RAVI Ravfr93@hotmail.com
SEINE ET MARNE	77	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
SEINE ET MARNE	77	FNAP	DELACOURCELLE Kevin ambulances-promedic@orange.fr
SEINE ET MARNE	77	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
YVELINES	78	FNMS	Achrafe DADACHE ashraf-les-embruns@hotmail.fr
YVELINES	78	FNAP	GALETAN Roland ambudegarde.exploit@gmail.com
YVELINES	78	FNAP	MELABI Rachid ben78350@hotmail.fr
ESSONNE	91	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
ESSONNE	91	FNAP	SURBLED-WAGNIER Virginie virginie.surbled@gmail.com
ESSONNE	91	FNMS	Jean Marc VASSEUR ambulances@parisudassistance.fr
HAUTS DE SEINE	92	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
HAUTS DE SEINE	92	FNAP	Bianay Robert a.beaufils@emergencegroupe.fr
HAUTS DE SEINE	92	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
SEINE SAINT DENIS	93	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
SEINE SAINT DENIS	93	FNAP	LE MAGUER Richard ambulanceslmc@aol.com
SEINE SAINT DENIS	93	FNMS	Mohamed DARA dara2@wanadoo.fr
VAL DE MARNE	94	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
VAL DE MARNE	94	FNAP	TOURNEUX Frederic contact@oursonbleu.fr
VAL DE MARNE	94	FNAP	DIRRINGER Marie-Christine mcdirringer@gmail.com
VAL DE MARNE	94	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
VAL D'OISE	95	FNAA	DA SILVA PEDRO Thérèse t.dasilva@ambulancesadsp.com
VAL D'OISE	95	FNAP	GEORGELIN Cédric contact.ambulance@gmail.com
VAL D'OISE	95	FNMS	HYVER Jean François ambulances.plessis@gmail.com
ILE-DE-FRANCE		CNSA	Pierre-Yves Vanstavel pierre-yves.vanstavel@cnsa-ambulances.com

Normandie			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
CALVADOS	14	FNMS	Guillaume COIRE direction@ambulancesviroises.fr
CALVADOS	14	FNAP	COUDRAY Murielle m.coudray-harmony@arc-en-ciel.pro
EURE	27	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
EURE	27	FNAP	BROUSSET Benoit b.brousset@ambulances-sainte-anne.com
MANCHE	50	FNMS	Romain LEBLATIER leblatierromain@gmail.com
MANCHE	50	FNAP	LEMARINEL Noel lemarinel50@orange.fr
MANCHE	50	FNAP	LENEVEU Franck ambulances.saintecroix@wanadoo.fr
ORNE	61	FNMS	Cyril LEPREVOST ambulances-leprevost@orange.fr
SEINE MARITIME	76	FNAP	RYCKEBUSH Stéphane ambulancesvaldescie@gmail.com
SEINE MARITIME	76	FNMS	Bernard LEBON ambulancesadn76500@gmail.com

Nouvelle-Aquitaine			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
CHARENTE	16	FNMS	Hocine ADDI ambulancespoitoucharentes@acp16.fr
CHARENTE	16	FNAP	BERTON Yves ambulances-berton@wanadoo.fr
CHARENTE MARITIME	17	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
CORREZE	19	FNMS	Cecile Auriel cecile.auriel@hotmail.fr
CREUSE	23	FNMS	Tonny MARTIN accueil@ambulances-mainsat.fr
DEUX SEVRES	79	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
DORDOGNE	24	FNAP	DELMARES Bernard ambulancedelalinde@wanadoo.fr
DORDOGNE	24	FNMS	Jean Luc BELAVAL belaval.jl@wanadoo.fr
GIRONDE	33	FNMS	ARROUY Christine arrouy.christine@orange.fr
GIRONDE	33	FNAP	PERRET Henri /ELOUFIR Leila ambulances.help@orange.fr
HAUTE VIENNE	87	FNAP	BARGET Laurent feytiat.ambulances@orange.fr
HAUTE VIENNE	87	FNMS	Jean Baptiste BERTRAND Jbbeurop@gmail.com
LANDES	40	FNAP	DUMAND Bruno dumand.pompesfunebres@orange.fr
LANDES	40	FNMS	Philippe PALLAS pallasphilippe@gmail.com
LOT ET GARONNE	47	FNAP	GACEM Kamel ambulances-saga@wanadoo.fr
LOT ET GARONNE	47	FNMS	jean Luc VIDAL ambulance.vidal366@wanadoo.fr
PYRENNES ATLANTIQUES	64	FNMS	Bruno BISCAYCACU a_larrouy@orange.fr
PYRENNES ATLANTIQUES	64	FNAP	HARGUINDEGUY Jean François ambulances.garazi@wanadoo.fr
VIENNE	86	FNMS	Jean Charles SUIRE DURON jc.suireduron@harmonie-ambulance.com
VIENNE	86	FNAP	LAMY Stephane poitiersambulances@laposte.net
SUD OUEST		CNSA	Christian Menzato christian.menzato@cnsa-ambulances.com

Occitanie			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
ARIEGE	09	FNMS	David OLLIVIER d.1970@orange.fr
AUDE	11	FNMS	Olivier ASSIE direction@groupeassieservices.com
AVEYRON	12	FNMS	Yannick HENRY yannick.henry@fnms.mobi
AVEYRON	12	FNAP	VOGT Johann vogt.j-fnap@orange.fr
AVEYRON	12	FNAP	ROGER Fabienne abh.nickel.gestion@gmail.com
GARD	30	FNAP	PARADIS Michael ambulanceslaromaine@gmail.com
GARD	30	FNMS	Loic Cazzulo loic.cazzulo@ambulances-aas.fr
GERS	32	FNMS	Stephanne LASSERRE lasserre.zoi@orange.fr
HAUTE GARONNE	31	FNMS	Lionel VENTURI direction@giraud-venturi.fr
HAUTE GARONNE	31	FNAP	SCHIAVINATO Laurent compta.autan@aliceadsl.fr
HAUTE GARONNE	31	FNAP	ESSAHELI Gilles g.direction@sma31.com
HAUTE PYRENNES	65 ;	FNMS	Emmanuel VICTOR ambulances-victor@wanadoo.fr
HERAULT	34	FNAP	PAIROU Emmanuel ambuaba@hotmail.fr
HERAULT	34	FNAP	BONNEAU Henry-Paul accueil@hp-ambulances.fr
HERAULT	34	FNMS	Daniel LEHMANY Lehmany@orange.fr
LOT	46	FNAA	MARTINEZ Pascal btx.amb@wanadoo.fr
LOT	46	FNMS	Frederic ATLAN ambulot@wanadoo.fr
LOZERE	48	FNMS	Isabelle LADEVIE isabelle.ladevie@wanadoo.fr
PYRENNES ORIENTALES	66	FNAA	Mr BATIFOL ambulance.batifol@orange.fr
PYRENNES ORIENTALES	66	FNAP	CESPEDES Rita / OUVRRARD Frédéric capeille.66@wanadoo.fr
PYRENNES ORIENTALES	66	FNMS	Patrick JALABERT patrick@jalabert.fr
TARN	81	FNMS	Bernard PEGORER valdadouambulances@orange.fr;
TARN	81	FNAP	TEISSEYRE Yannick / PASSEBOSC Philippe ambulances-taxis-huc@orange.fr
TARN ET GARONNE	82	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
TARN ET GARONNE	82	FNAP	DURRAN Laetitia ambulances.lalande@gmail.com
TARN ET GARONNE	82	FNAP	GRELIER Jean Francois sarl-arakis@orange.fr
SUD OUEST		CNSA	Christian Menzato christian.menzato@cnsa-ambulances.com

Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
ALPES DE HAUTE PROVENCE	04	FNMS	Frédéric BASILE frederic.basile@orange.fr
ALPES MARITIME	06	FNAA	MR DHIARCE Dominique d.diharce@belage.org
ALPES MARITIME	06	FNMS	Stéphane CANESSE idubuisson@mooveo.org
ALPES MARITIME	06	FNAP	LAURIOT Philippe phlauriot@ams-ambulances.fr
ALPES MARITIME	06	FNAP	ISOPPO Raphaël raphael.ambuvalbonne@orange.fr
BOUCHE DU RHONE	13	FNAA	MACCAFERRY Julien maccaferri.julien@gmail.com
BOUCHE DU RHONE	13	FNMS	Thierry SCHIFANO schifano@santemobilite.com
BOUCHE DU RHONE	13	FNAP	ABIHSSIRA Anthony anthony.abihssira@fnap.fr
HAUTES -ALPES	05	FNAP	DELESSE Frédéric frederic@delesse.fr
HAUTES -ALPES	05	FNMS	Frédéric BASILE frederic.basile@orange.fr
VAR	83	FNMS	PAYERAS Patrice patrice.payeras@hotmail.fr
VAR	83	FNAP	DELESSE Frédéric frederic@delesse.fr
VAR	83	FNMS	Valerie ZUNINO ambdelanesque@orange.fr
VAUCLUSE	84	FNAA	QUESNOIT Maxime ambulances.secoures.cavaillon@gmail.com
VAUCLUSE	84	FNAP	POMI Jérémie ambucarostef@gmail.com
VAUCLUSE	84	FNMS	Valerie ZUNINO ambdelanesque@orange.fr
SUD EST		CNSA	Johan Cabrita johan.cabrita@cnsa-ambulances.com

Pays de la Loire			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
LOIRE ATLANTIQUE	44	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
LOIRE ATLANTIQUE	44	FNAP	BARIL Christophe christophe.BARIL@jussieu.secoures.fr
LOIRE ATLANTIQUE	44	FNAP	GOULEAU Florent florent@ambulance-gouleau.fr
MAINE ET LOIRE	49	FNAP	BARANGER Jérôme contacts@armeline.fr
MAINE ET LOIRE	49	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
MAYENNE	53	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi
MAYENNE	53	FNAP	GANDAIS Jean-René mayenambulances@outlook.fr
MAYENNE	53	FNAP	BARRAIS Gaetan ambulances.barrais@orange.fr
SARTHE	72	FNAP	GRAFFIN Sébastien 72ambulances@orange.fr
SARTHE	72	FNMS	Patrick VILAIN alphaambulances72@orange.fr
VENDEE	85	FNAA	EMERIAULT Anthony paramedic85.emeriaultantony@gmail.com
VENDEE	85	FNAP	PAILLE Frederic interurgence85@orange.fr
VENDEE	85	FNMS	Yannick Henry yannick.henry@fnms.mobi

Guadeloupe			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
	971	FNMS	Rosan VINCENT ste.anne.ambulance@wanadoo.fr

La Réunion			
Département	N° Dépt.	Fédération	Contact
	974	FNAA	MARBOIS Jean-Roland marbois-jeanclaude@orange.fr
OUTREMER		CNSA	Alexa Iafare iafarealexa@gmail.com

ANNEXE 3

Les indicateurs clé de suivi et de pilotage de la convention (Liste non exhaustive)

Offres et satisfaction des offres publiées par France Travail

- Nombre d'offres enregistrés par France Travail
 - Durée et typologie des contrats : CDD, CDI, contrat pro et apprentissage
 - Nombre et taux de postes satisfaits.
 - Nombre de DPAE
- Taux de satisfaction des offres

Recrutement des demandeurs d'emploi

- Nombre de demandeurs d'emploi sur les ROME cœur de métier du secteur
- Nombre d'évènements #TousMobilisés programmés sur le secteur et/ou les métiers identifiés
- Nombre de MRS réalisées sur les ROME spécifiques
- Nombre de PMSMP réalisées dans la liste des adhérents
- Nombre d'entreprises accueillantes déclarées sur immersion facilitée

Offres et satisfaction des offres publiées par France Travail

- Nombre d'actions de formation
- Nombre de bénéficiaires des actions de formation

Données au 14.03.2024 - (Périmètre : NAF 86.90A)

Nombre de postes enregistrés, satisfaits et taux de satisfaction des postes

Région	Nombre de postes enregistrés			Nombre de postes satisfaits			Taux de satisfaction des postes		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1 214	1 205	154	747	838	121	68,4%	74,3%	70,8%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	376	276	36	264	214	20	75,4%	77,3%	83,3%
BRETAGNE	485	536	83	258	267	52	60,4%	54,0%	77,6%
CENTRE-VAL DE LOIRE	551	423	62	332	238	21	64,0%	60,4%	51,2%
CORSE	23	49	2	16	21	4	76,2%	51,2%	100,0%
GRAND-EST	1 088	943	153	731	601	100	73,1%	66,6%	78,1%
GUADELOUPE	35	35	4	28	33	3	93,3%	91,7%	75,0%
GUYANE	9	9	1	9	7		100,0%	77,8%	
HAUTS-DE-FRANCE	784	756	124	552	508	76	78,1%	75,4%	79,2%
ILE DE FRANCE	823	740	135	503	485	80	69,1%	68,1%	72,7%
MARTINIQUE	27	26	2	29	21	2	87,9%	87,5%	100,0%
MAYOTTE		4							
NOUVELLE-AQUITAINE	1 878	1 954	319	1 115	1 156	188	65,5%	63,6%	80,0%
NORMANDIE	593	565	80	370	376	53	68,0%	67,3%	76,8%
OCCITANIE	1 090	995	144	763	668	77	77,0%	74,4%	64,2%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	515	385	50	315	314	28	70,2%	85,3%	84,8%
PAYS DE LA LOIRE	427	591	144	291	397	95	77,4%	77,5%	77,2%
RÉUNION	87	87	9	71	71	4	91,0%	89,9%	50,0%
TOTAL	10 005	9 579	1 502	6 394	6 215	924	70,6%	69,6%	74,8%

Le volume d'embauches (DPAE)

Région	Nombre de DPAE		
	2022	2023	2024
AUVERGNE-RHONE-ALPES	3 653	3 450	596
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1 809	1 520	311
BRETAGNE	3 399	3 108	591
CENTRE-VAL DE LOIRE	1 695	1 567	262
CORSE	182	217	33
GRAND EST	2 951	2 936	408
GUADELOUPE	185	166	30
GUYANE	115	136	31
HAUTS-DE-FRANCE	3 247	3 295	543
ILE DE FRANCE	9 291	9 243	1 693
MARTINIQUE	285	236	39
MAYOTTE	63	72	9
NOUVELLE-AQUITAINE	3 709	3 203	549
NORMANDIE	2 836	2 772	495
OCCITANIE	3 560	3 694	541
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	4 999	4 704	904
PAYS DE LA LOIRE	2 699	1 982	252
REUNION	562	511	91
	91	4	2
TOTAL	45 331	42 816	7 380

Mobilisation de la Méthode de recrutement par simulation

Région	Nombre de demandeurs d'emploi évalués			Nombre de demandeurs d'emploi sélectionnés			Nombre de demandeurs d'emploi embauchés		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	15	176		9	115		6	44	
GRAND-EST	8	36	7	6	13	4	2	5	4
NOUVELLE-AQUITAINE		5			4			0	
TOTAL	23	217	7	15	132	4	8	49	4

Nombre d'immersions réalisées au sein des entreprises de la branche

Région	Nombre de PMSMP		
	2022	2023	2024
AUVERGNE-RHONE-ALPES	349	585	54
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	154	191	21
BRETAGNE	134	206	21
CENTRE-VAL DE LOIRE	227	271	17
CORSE	1	13	
GRAND EST	491	664	61
GUADELOUPE	3	18	
GUYANE	9	8	
HAUTS-DE-FRANCE	359	543	49
ILE DE FRANCE	82	118	15
MARTINIQUE	24	29	3
MAYOTTE	3	2	
NOUVELLE-AQUITAINE	409	695	47
NORMANDIE	265	373	37
OCCITANIE	459	558	57
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	107	179	14
PAYS DE LA LOIRE	259	341	31
REUNION	32	49	3
TOTAL	3367	4843	430

Nombre d'entrées en formation

Région	Nombre de DPAE		
	2022	2023	2024
AUVERGNE-RHONE-ALPES	303	429	106
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	161	143	26
BRETAGNE	185	204	66
CENTRE-VAL DE LOIRE	215	226	53
CORSE	27	25	
GRAND EST	428	464	124
GUADELOUPE	29	13	6
GUYANE	2	10	1
HAUTS-DE-FRANCE	520	644	211
ILE-DE-FRANCE	332	162	95
LA REUNION	41	45	10
MARTINIQUE	58	92	18
MAYOTTE	14	14	1
NORMANDIE	231	338	97
NOUVELLE-AQUITAINE	430	564	181
OCCITANIE	455	466	199
PAYS DE LA LOIRE	229	287	85
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	359	411	166
TOTAL	4019	4537	1445